

Conditions de règlement

Possibilité de payer en plusieurs fois (mois, trimestre, année) mais la somme totale devra être versée en début de saison et sera encaissée aux dates indiquées

Toute saison entamée est due (sauf cas exceptionnel: voir règlement de l'école)

Nous acceptons les chèques vacances et les coupons sport (pour la danse)



Parrainage

**Vous désirez faire connaître l'école
Parrainez un ami (e) et recevez des cours gratuits.**

Pour toute inscription annuelle de votre filleul, des cours vous seront offerts.

- De 1 à 5 filleuls = 1 à 5 mois de cours offerts
- De 6 à 10 filleuls = 6 à 10 mois de cours offerts

Conditions de parrainage

Pour les parrains: être inscrit aux cours de l'école New Artistic School dans l'année 2020/2021

Pour les filleuls: n'avoir jamais été inscrit à l'école de New Artistic School